

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 11 MARS 2024 – 20 heures 00

Présents : Michel SAUVADE, Robert PERRUSSEL, Christiane LANDREAT, Jean-Luc BAYLE, Agnès MOILIER, Florence DUPARC, Joëlle CHASSAING, Alain MOLIMARD, Marion PORTE, Jérôme RAYNAUD. Muriel DURET,

Absents excusés : Thomas DE KIMPE, Clément PERRIN, Serge NAVARRO, Isabelle RIGAUD.

Muriel DURET est désignée secrétaire de séance.

DÉCISIONS :

- Rattachement délibération : Après accord par mail, la délibération concernant les travaux d'éclairage public au titre des fonds verts a été rattachée au dernier conseil
- Location salle des fêtes : la gratuité est accordée pour la soirée des bénévoles de la finale des rallyes mais le chauffage sera facturé.
- Table hôtel Roux : la commission a donné un avis défavorable à la vente de table (sujet évoqué au dernier conseil)

INFORMATIONS :

- Cloches : Le devis de réparation s'élève à 1 317.60 € TTC.
- Abri voyageurs : les abris voyageurs de la Région ont été installés.
- Ambert trail : départ de Marsac le 26 mai prochain.
- Catastrophes naturelles : la commune a été classée en état de catastrophe naturelle pour « retrait gonflement argile » au titre de l'année 2022. Le classement pour 2023 a été demandé, il est en instruction. Le nombre croissant de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va devenir un problème pour les communes au niveau assurance.
- Congrès : le congrès CFBF organisé par l'union musicale les 2 et 3 mars a connu un grand succès.
- Caserne des pompiers : le centre de secours de Marsac a été équipé d'un nouveau CID (camion d'interventions diverses)
- Raccordement à la fibre : Le raccordement à la fibre du club house et du lotissement a été pris en compte et cela peut possiblement entraîner une participation financière de la commune.
- Critérium du Dauphiné Libéré : La course cycliste traversera la commune le 04 juin. Les associations pourront prévoir des animations.

ON A REÇU :

- Les ateliers mi-mandat de l'AMF.
- La nouvelle organisation du tirage au sort des jurés d'assises ; la commune devra organiser le tirage au sort en communes regroupées (Champpétières, Chambon/Dolore, Grandval, Marsac, Le Monestier, Saint Férreol des Côtes, Thiolières).
- Rand'Auvergne : Une épreuve spéciale aura lieu à Riols.
- Rapport de la mission locale : 33 jeunes de la commune ont bénéficié d'un accompagnement.
- Energies renouvelables : des réunions sont prévues.
- Une demande de l'école Saint-Joseph Ambert pour une participation aux frais de fonctionnement au même titre que l'école publique. Le conseil ne donne pas suite.
- Communauté de communes ALF : le dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique est reconduit – Montaine SANCHEZ a été recrutée au service communication- Laura CHEZE est venue présenter le concept du ramassage scolaire en cyclobus dans le cadre du plan vélo.
- Formations du Conseil départemental culture réseaux sociaux

Subventions/Dotations :

- Allocations compensatrices Etat : 10 974 €
- Notification compensation ALF : 3 921.45/trimestre

Objet	Délibération	Synthèse	Vote/Décision																																										
Vote du compte administratif	D2024031101	Monsieur le maire donne la présidence à monsieur Robert PERRUSSEL pour le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes : BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT Réalisations par chapitres : <table><tr><th>CHAPITRES DEPENSES</th><th>CA 2023</th></tr><tr><td>011- Charges à caractère général</td><td>262 558.07 €</td></tr><tr><td>012- Charges de personnel</td><td>484 876.17 €</td></tr><tr><td>014- Atténuation de produits</td><td>254.00 €</td></tr><tr><td>65- Autres charges de gestion courante</td><td>105 597.26 €</td></tr><tr><td>66- Charges financières</td><td>26 572.49 €</td></tr><tr><td>67- Charges exceptionnelles</td><td>0.00 €</td></tr><tr><td>042- Opérations d'ordre (amortissements)</td><td>51 570.69 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>931 428.68 €</td></tr></table> <table><tr><th>CHAPITRES RECETTES</th><th>CA 2023</th></tr><tr><td>002- Résultat reporté</td><td>242 988.09 €</td></tr><tr><td>013 – Atténuation de charges</td><td>3 297.79 €</td></tr><tr><td>042- Opération d'ordre</td><td>5 766.00 €</td></tr><tr><td>70- Produit des services, domaines, ventes</td><td>120 036.19 €</td></tr><tr><td>73- Impôts et taxes</td><td>79 881.52 €</td></tr><tr><td>731- Fiscalité locale</td><td>468 418.75 €</td></tr><tr><td>74- Dotations, subventions, participations</td><td>304 050.40 €</td></tr><tr><td>75- Autres produits de gestion courante</td><td>39 529.19 €</td></tr><tr><td>76- Produits financiers</td><td>2.21 €</td></tr><tr><td>77- Produits exceptionnels</td><td>37 254.00 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>1 301 224.14 €</td></tr></table> A la clôture de l'exercice 2023, la section de fonctionnement est excédentaire de 369 795.46 €.	CHAPITRES DEPENSES	CA 2023	011- Charges à caractère général	262 558.07 €	012- Charges de personnel	484 876.17 €	014- Atténuation de produits	254.00 €	65- Autres charges de gestion courante	105 597.26 €	66- Charges financières	26 572.49 €	67- Charges exceptionnelles	0.00 €	042- Opérations d'ordre (amortissements)	51 570.69 €	Total	931 428.68 €	CHAPITRES RECETTES	CA 2023	002- Résultat reporté	242 988.09 €	013 – Atténuation de charges	3 297.79 €	042- Opération d'ordre	5 766.00 €	70- Produit des services, domaines, ventes	120 036.19 €	73- Impôts et taxes	79 881.52 €	731- Fiscalité locale	468 418.75 €	74- Dotations, subventions, participations	304 050.40 €	75- Autres produits de gestion courante	39 529.19 €	76- Produits financiers	2.21 €	77- Produits exceptionnels	37 254.00 €	Total	1 301 224.14 €	M. le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote 10 pour 0 contre 0 abstention
		CHAPITRES DEPENSES	CA 2023																																										
		011- Charges à caractère général	262 558.07 €																																										
		012- Charges de personnel	484 876.17 €																																										
		014- Atténuation de produits	254.00 €																																										
		65- Autres charges de gestion courante	105 597.26 €																																										
		66- Charges financières	26 572.49 €																																										
		67- Charges exceptionnelles	0.00 €																																										
		042- Opérations d'ordre (amortissements)	51 570.69 €																																										
		Total	931 428.68 €																																										
		CHAPITRES RECETTES	CA 2023																																										
		002- Résultat reporté	242 988.09 €																																										
		013 – Atténuation de charges	3 297.79 €																																										
		042- Opération d'ordre	5 766.00 €																																										
		70- Produit des services, domaines, ventes	120 036.19 €																																										
		73- Impôts et taxes	79 881.52 €																																										
		731- Fiscalité locale	468 418.75 €																																										
		74- Dotations, subventions, participations	304 050.40 €																																										
		75- Autres produits de gestion courante	39 529.19 €																																										
		76- Produits financiers	2.21 €																																										
		77- Produits exceptionnels	37 254.00 €																																										
		Total	1 301 224.14 €																																										

ETAT SPECIAL SECTIONS - CA 2023

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Reprise 2022	Solde 2023
Bargues	- €	- €	2,70 €	2,70 €
Bostfaucher	1 472,47 €	721,88 €	5 876,38 €	5 125,79 €
Brugeailles	589,00 €	1 827,48 €	29 493,96 €	30 732,44 €
Chadernolles	32,00 €	51,32 €	1 817,35 €	1 836,67 €
Chammeaux	98,00 €	- €	750,43 €	652,43 €
Collanges	540,00 €	462,00 €	5 147,68 €	5 069,68 €
Crohet	938,32 €	795,00 €	5 540,79 €	5 397,47 €
Croupière	124,00 €	47,33 €	554,18 €	477,51 €
Espinasse	2 239,00 €	2 300,77 €	46 655,81 €	46 717,58 €
Faillargues	1 260,00 €	1 114,70 €	3,14 €	- 142,16 €
Flaittes	1 369,90 €	3 197,17 €	35 119,46 €	36 946,73 €
Fougères	- €	10,39 €	3 441,23 €	3 451,62 €
Fourcheval	107,00 €	168,17 €	2 236,47 €	2 297,64 €
Issards	79,00 €	397,08 €	6 648,51 €	6 966,59 €
Jouberts et autres	3 560,00 €	3 560,00 €	56 290,26 €	56 290,26 €
La Greleyre	173,00 €	- €	- 582,65 €	- 755,65 €
Lachaux	1 435,02 €	824,00 €	611,33 €	0,31 €
Lapeyre	- €	9,24 €	2 310,72 €	2 319,96 €
Le Mas	137,00 €	175,49 €	1 454,63 €	1 493,12 €
Masselèbre	229,00 €	456,90 €	4 038,55 €	4 266,45 €
Mirat	104,00 €	- €	2 736,85 €	2 632,85 €
Le Petit Moulin	- €	11,57 €	159,36 €	170,93 €
Riols	76,00 €	78,72 €	5 073,76 €	5 076,48 €
Rouville	1 967,01 €	1 063,00 €	15 240,79 €	14 336,78 €
Suargues	133,40 €	150,19 €	5 067,12 €	5 083,91 €
Thamias	46,00 €	67,02 €	132,21 €	153,23 €
Vernet	70,00 €	- €	7 167,07 €	7 097,07 €
				243 698,39 €

• **SECTION D'INVESTISSEMENT**

		Dépenses			Recettes		
opérat o	Libellé	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Réalisé	RAR
225	Traverse du Bourg	48 595,92 €	- €	- €		30 752,00 €	€ -
271	Voirie forestière				88 970,00 €	87 949,64 €	€ -
337	Prise d'eau Mayoux	25 410,00 €	25 410,00 €	- €	19 668,80 €	23 110,24 €	€ -
344	Club House Aménagements ext.	56 938,10 €	56 515,86 €	- €	16 763,00 €	20 130,00 €	€ -
349	Achat terrains	1 491,00 €	- €				
356	Equipements services périscolaires	9 505,00 €	9 504,00 €	- €			
358	Voirie 2022	9 473,90 €	9 102,72 €	- €	11 061,00 €	7 807,00 €	€ -
360	Eq bâtiments communaux 2022	23 827,91 €	14 530,68 €	- €			
363	MAM	9 040,00 €	2 160,96 €	- €			
364	Adressage	21 303,23 €	19 749,84 €		5 438,00 €	5 438,00 €	€ -
365	Lanternes du Bourg	17 510,00 €	- €	- €			
366	Carrefour Chadernolles	31 135,00 €	- €	31 135,00 €			
369	Défibrillateurs	6 800,00 €	6 720,00 €	- €			
370	Matériel ST 2023	8 000,00 €	4 845,40 €	- €			
371	Rénovation EP Capots plastiques	15 520,00 €	- €				
372	Optimisation systèmes gestion EP	2 360,00 €	- €	2 360,00 €			
373	Eclairage terrain de sport	11 010,00 €	- €	11 010,00 €			
374	Illuminations 2023	500,00 €	- €				
375	Signalétique 2023	10 000,00 €	- €	- €			
376	communication 2023	5 500,00 €	3 960,00 €	- €			
377	Voirie 2023	77 600,00 €	70 952,32 €	- €			
378	Déplacement abri voyageurs	7 000,00 €	3 382,80 €	- €	€ -	2 255,20 €	€ -
379	EQ bat cx 2023	12 900,00 €	3 164,52 €	9 735,48 €			
380	Mobilier urbain	5 000,00 €	4 233,20 €				
381	Mobilier école	2 500,00 €	1 912,40 €	- €			

382	Enfouissement EP La Biourne	12 800,00 €	- €	12 800,00 €			
383	Téléphonie	- €	- €	- €			
384	Eaux pluviales Bargues	54 720,00 €	50 724,00 €	3 996,00 €	13 680,00 €	- €	13 680,00 €
c/165	cautions	3 271,00 €	502,36 €		3 271,00 €	911,19 €	€
c/1641	Remboursement capital emprunts	83 760,86 €	80 660,86 €				
c/001	Déficit investissement reporté	292 622,57 €	292 622,57 €	- €			
c/021	Equilibre fonctionnement				287 779,65 €	- €	€
c/024	Prévisions ventes				41 000,00 €	41 766,00 €	€
c/10222	FCTVA				45 139,49 €	45 139,49 €	€
C/1068	Part excédent de fonctionnement				77 079,97 €	77 079,97 €	€
c/1641	Emprunt à contracter				246 969,09 €	- €	150 000,00 €
c/28	Amortissements				9 804,69 €	9 804,69 €	€
c/192	cession +/- value	- €	5 766,00 €	- €			€
c/1326	Amendes de police rue gravière	- €	- €	- €	€	7 315,00 €	€
	Total	866 094,49 €	666 420,49 €	71 036,48 €	866 624,69 €	359 458,42 €	163 680,00 €

BUDGETS ANNEXES

Eau- assainissement :

- Section de fonctionnement :

DEPENSES CHAPITRES	CA 2023
011- Charges à caractère général	72 969.90 €
012- Charges de personnel	45 220.83 €
014- Atténuation de produits	15 158.00 €
65- Autres charges de gestion courante	1 954.82 €
66- Charges financières	8 554.30 €
042- Opérations d'ordre (amortissement)	52 465.69 €
total	196 323.54 €

RECETTES CHAPITRES	CA 2023
002- Résultat reporté	101 854.62 €
70- Vente de produits	189 325.42 €
75- Autres produits de gestion courante	1.41 €
042- Opération d'ordre (amortissement reprise subvention)	13 448.89 €
total	304 630.34 €

A la clôture de l'exercice 2023, la section de fonctionnement présente un excédent de : 108 306.80 €

Section d'investissement :

Libellé	Dépenses			Recettes		
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Réalisé	RAR
Assainissement de Bargues	271 936,22 €	72 940,45 €	100 307,23 €	40 584,00 €	7 524,00 €	33 060,00 €
Réhabilitation réseaux traverse	379 993,67 €	- €	- €		51 998,50 €	- €
Etude diagnostique eau	31 105,00 €	13 690,00 €	17 415,00 €	27 489,45 €		27 489,45 €
Plan épandage	5 125,00 €	3 031,68 €	- €		1 133,25 €	
Conduite Lachaux	230 467,00 €	- €	- €			
Achat de terrain	1 061,00 €	- €	- €			
Zonage assainissement	20 000,00 €	- €	- €			
Mise en conformité château eau	15 000,00 €	- €	- €			
Poteaux incendie	7 000,00 €	2 196,67 €	- €			
Travaux sectorisation post diag	56 000,00 €	- €	56 000,00 €	42 197,00 €	- €	- €
Galerie drainante	189 663,20 €	- €	- €			
Excédent investissement 2022			- €	660 579,85 €	660 579,85 €	- €
Equilibre fonctionnement			- €	54 483,99 €	- €	- €
	13 448,89 €	13 448,89 €	- €	52 465,69 €	52 465,69 €	- €
Emprunt	7 000,00 €	7 000,00 €	- €	350 000,00 €	350 000,00 €	- €
Total	1 227 799,98 €	112 307,69 €	173 722,23 €	1 227 799,98 €	1 123 701,29 €	60 549,45 €

A la clôture de l'exercice 2023, la section d'investissement du budget eau assainissement est excédentaire de 1 011 393.60 €.

Réseau chaleur :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES CHAPITRES	CA 2023
002- Report déficit	54 084.95 €
011- Charges à caractère général	30 814.91 €

012- Charges de personnel	1 117.40 €
65- Autres charges de gestion courante	0.38 €
66- Charges financières	6 902.95 €
042- opérations d'ordre (amortissement)	19 186.15 €
Total	112 106.74 €

RECETTES CHAPITRES	CA 2023
70- Vente de produits	38 313.40 €
042- Opération d'ordre (amortissement reprise subvention)	8 554.08 €
total	46 867.48 €

• SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES CHAPITRES	CA 2023
001-Report déficit	91 509.76 €
16- Remboursement capital emprunts	11 690.00 €
040- Opérations d'ordre (amortissement reprise subventions)	8 554.08 €
total	111 753.84 €

RECETTES CHAPITRES	CA 2023
040- Opérations d'ordre (amortissement)	19 186.15 €
total	19 186.15 €

A la clôture de l'exercice 2023, le budget réseau chaleur est déficitaire :

- section de fonctionnement : 65 239.26 €
- section d'investissement : 92 567.69 €

Budget lotissement :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES CHAPITRES	CA 2023
002- Report déficit	224 196.36 €
011- Charges à caractère général	0.23 €
Total	224 292.36 €

• SECTION D'INVESTISSEMENT

		<table><tr><th colspan="2">DEPENSES CHAPITRES</th><th>CA 2023</th></tr><tr><td colspan="2">001 – Report déficit</td><td>196 945.53 €</td></tr><tr><td colspan="2">Total</td><td>196 945.53 €</td></tr></table> A la clôture de l’exercice 2023, le budget lotissement est déficitaire : - Fonctionnement : 224 292.36 € - Investissement : 196 945.53 €.	DEPENSES CHAPITRES		CA 2023	001 – Report déficit		196 945.53 €	Total		196 945.53 €																																																																																										
DEPENSES CHAPITRES		CA 2023																																																																																																			
001 – Report déficit		196 945.53 €																																																																																																			
Total		196 945.53 €																																																																																																			
Approbation du compte de gestion	D2024031102	Monsieur le maire explique au conseil que le maire établit le compte administratif et qu’en parallèle le comptable public établit le compte de gestion. Après s’être assuré que le compte de gestion est en tout point concordant avec le compte administratif sus présenté, le conseil l’approuve.	Unanimité																																																																																																		
Affectation des résultat	D2024012203 D2024031104 D2024031105 D2024031106	<table><tr><th>Budgets</th><th>Dépenses 2023</th><th>Recettes 2023</th><th>Résultats 2023</th><th>Report 2022</th><th>Résultat clôture</th><th>Affectation</th></tr><tr><td>Commune</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fonctionnement</td><td>931 428,68 €</td><td>1 058 236,05 €</td><td>126 807,37 €</td><td>242 988,09 €</td><td>369 795,46 €</td><td>*</td></tr><tr><td>Investissement</td><td>373 797,92 €</td><td>359 458,42 €</td><td>- 14 339,50 €</td><td>- 292 622,57 €</td><td>- 306 962,07 €</td><td>Report en dépenses</td></tr><tr><td colspan="7">*Report excédent sections: 243 698,39 € en fonctionnement et affectation en investissement:126 097,07 €</td></tr><tr><td>Eau-Assainissement</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fonctionnement</td><td>196 323,54 €</td><td>202 775,72 €</td><td>6 452,18 €</td><td>101 854,62 €</td><td>108 306,80 €</td><td>Report en fonctionne</td></tr><tr><td>Investissement</td><td>112 307,69 €</td><td>463 121,44 €</td><td>350 813,75 €</td><td>660 579,85 €</td><td>1 011 393,60 €</td><td></td></tr><tr><td>Réseau chaleur</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fonctionnement</td><td>58 021,79 €</td><td>46 867,48 €</td><td>- 11 154,31 €</td><td>- 54 084,95 €</td><td>- 65 239,26 €</td><td>Report déficit</td></tr><tr><td>Investissement</td><td>20 244,08 €</td><td>19 186,15 €</td><td>- 1 057,93 €</td><td>- 91 509,76 €</td><td>- 92 567,69 €</td><td></td></tr><tr><td>Lotissement</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fonctionnement</td><td>- €</td><td>- €</td><td>- 196 945,53 €</td><td></td><td>- 196 945,53 €</td><td>Report déficit</td></tr><tr><td>Investissement</td><td>- €</td><td>- €</td><td>- 224 292,59 €</td><td></td><td>- 224 292,59 €</td><td></td></tr></table>	Budgets	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats 2023	Report 2022	Résultat clôture	Affectation	Commune							Fonctionnement	931 428,68 €	1 058 236,05 €	126 807,37 €	242 988,09 €	369 795,46 €	*	Investissement	373 797,92 €	359 458,42 €	- 14 339,50 €	- 292 622,57 €	- 306 962,07 €	Report en dépenses	*Report excédent sections: 243 698,39 € en fonctionnement et affectation en investissement:126 097,07 €							Eau-Assainissement							Fonctionnement	196 323,54 €	202 775,72 €	6 452,18 €	101 854,62 €	108 306,80 €	Report en fonctionne	Investissement	112 307,69 €	463 121,44 €	350 813,75 €	660 579,85 €	1 011 393,60 €		Réseau chaleur							Fonctionnement	58 021,79 €	46 867,48 €	- 11 154,31 €	- 54 084,95 €	- 65 239,26 €	Report déficit	Investissement	20 244,08 €	19 186,15 €	- 1 057,93 €	- 91 509,76 €	- 92 567,69 €		Lotissement							Fonctionnement	- €	- €	- 196 945,53 €		- 196 945,53 €	Report déficit	Investissement	- €	- €	- 224 292,59 €		- 224 292,59 €		Unanimité
Budgets	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats 2023	Report 2022	Résultat clôture	Affectation																																																																																															
Commune																																																																																																					
Fonctionnement	931 428,68 €	1 058 236,05 €	126 807,37 €	242 988,09 €	369 795,46 €	*																																																																																															
Investissement	373 797,92 €	359 458,42 €	- 14 339,50 €	- 292 622,57 €	- 306 962,07 €	Report en dépenses																																																																																															
*Report excédent sections: 243 698,39 € en fonctionnement et affectation en investissement:126 097,07 €																																																																																																					
Eau-Assainissement																																																																																																					
Fonctionnement	196 323,54 €	202 775,72 €	6 452,18 €	101 854,62 €	108 306,80 €	Report en fonctionne																																																																																															
Investissement	112 307,69 €	463 121,44 €	350 813,75 €	660 579,85 €	1 011 393,60 €																																																																																																
Réseau chaleur																																																																																																					
Fonctionnement	58 021,79 €	46 867,48 €	- 11 154,31 €	- 54 084,95 €	- 65 239,26 €	Report déficit																																																																																															
Investissement	20 244,08 €	19 186,15 €	- 1 057,93 €	- 91 509,76 €	- 92 567,69 €																																																																																																
Lotissement																																																																																																					
Fonctionnement	- €	- €	- 196 945,53 €		- 196 945,53 €	Report déficit																																																																																															
Investissement	- €	- €	- 224 292,59 €		- 224 292,59 €																																																																																																

Orientation budgétaire	Non	Monsieur le maire expose au conseil municipal qu’il y a lieu de faire le point sur les projets. Projets abandonnés dans l’immédiat : Extension de la cantine et MAM Restes à réaliser conformes à ceux votés au compte administratif Propositions nouvelles : - Illuminations 2024 - Signalétique 2024 - Communication 2024 - Voirie 2024 - Equipements bâtiments communaux 2024 - Matériel pour les services techniques 2024 - Matériel pour la cantine 2024 - Téléphonie - Mobilier urbain - Traverse ? - City stade ? - Ecluses rue de la Gravière La charte de la route des métiers est à faire passer aux conseillers.																																								
Subventions aux associations	D2024012207	Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d’allouer les subventions suivantes pour 2024 : <table><tr><th>Associations</th><th>Subventions</th><th>Ne prennent pas part au vote pour les associations dont ils sont membres du bureau</th></tr><tr><td>Oxy'gem</td><td>2 000,00 €</td><td>Mme LANDREAT</td></tr><tr><td>Club d'animation</td><td>2 000,00 €</td><td></td></tr><tr><td>Twirling bâton</td><td>1 592.00 €</td><td></td></tr><tr><td>Union musicale marsacoise</td><td>3 082.00 €</td><td>Mme MOILIER et M. PERRUSSEL</td></tr><tr><td>Terre sport loisirs</td><td>1 836.00 €</td><td>Mme LANDREAT et M. PERRIN</td></tr><tr><td>Amicale des sapeurs-pompiers</td><td>1 574.00 €</td><td>M. RAYNAUD</td></tr><tr><td>Société de chasse</td><td>310.00 €</td><td></td></tr><tr><td>Dessine-moi un mouton</td><td>250.00 €</td><td></td></tr><tr><td>Cantadore</td><td>150.00 €</td><td></td></tr><tr><td>Club les Bruyères d’automne</td><td>300,00 €</td><td>Mme CHASSAING</td></tr><tr><td>3,2,1 Patchez !</td><td>443.60 €</td><td></td></tr><tr><td>Groupe Verger Beurières Marsac</td><td>150.00 €</td><td></td></tr></table>	Associations	Subventions	Ne prennent pas part au vote pour les associations dont ils sont membres du bureau	Oxy'gem	2 000,00 €	Mme LANDREAT	Club d'animation	2 000,00 €		Twirling bâton	1 592.00 €		Union musicale marsacoise	3 082.00 €	Mme MOILIER et M. PERRUSSEL	Terre sport loisirs	1 836.00 €	Mme LANDREAT et M. PERRIN	Amicale des sapeurs-pompiers	1 574.00 €	M. RAYNAUD	Société de chasse	310.00 €		Dessine-moi un mouton	250.00 €		Cantadore	150.00 €		Club les Bruyères d’automne	300,00 €	Mme CHASSAING	3,2,1 Patchez !	443.60 €		Groupe Verger Beurières Marsac	150.00 €		Unanimité hormis ceux qui ne prennent pas part au vote pour les associations dont ils sont membres du bureau
Associations	Subventions	Ne prennent pas part au vote pour les associations dont ils sont membres du bureau																																								
Oxy'gem	2 000,00 €	Mme LANDREAT																																								
Club d'animation	2 000,00 €																																									
Twirling bâton	1 592.00 €																																									
Union musicale marsacoise	3 082.00 €	Mme MOILIER et M. PERRUSSEL																																								
Terre sport loisirs	1 836.00 €	Mme LANDREAT et M. PERRIN																																								
Amicale des sapeurs-pompiers	1 574.00 €	M. RAYNAUD																																								
Société de chasse	310.00 €																																									
Dessine-moi un mouton	250.00 €																																									
Cantadore	150.00 €																																									
Club les Bruyères d’automne	300,00 €	Mme CHASSAING																																								
3,2,1 Patchez !	443.60 €																																									
Groupe Verger Beurières Marsac	150.00 €																																									

		<table><tr><td>Au fil du Livradois</td><td>150.00 €</td><td></td></tr><tr><td>Ambert Livradois Sud Football club</td><td>1 500.00 €</td><td></td></tr><tr><td>FNATH</td><td>100,00 €</td><td></td></tr><tr><td>Don du sang</td><td>100,00 €</td><td></td></tr><tr><td>JSP</td><td>100.00 €</td><td></td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>15 637.60 €</td><td></td></tr></table>	Au fil du Livradois	150.00 €		Ambert Livradois Sud Football club	1 500.00 €		FNATH	100,00 €		Don du sang	100,00 €		JSP	100.00 €		TOTAL	15 637.60 €		
Au fil du Livradois	150.00 €																				
Ambert Livradois Sud Football club	1 500.00 €																				
FNATH	100,00 €																				
Don du sang	100,00 €																				
JSP	100.00 €																				
TOTAL	15 637.60 €																				
Convention de partenariat et charte de coopération culturelle avec la communauté de communes	D20240031108	Monsieur le maire expose au conseil municipal que la communauté de communes Ambert Livradois Forez souhaite proposer aux habitants du territoire une saison culturelle partagée ; une convention de partenariat et une charte de coopération culturelle intercommunale sont proposées aux communes intéressées. Le conseil municipal, après en avoir délibéré : - souhaite s’engager dans cette démarche, - accepte les termes de la convention et de la charte, - autorise le maire à signer ces deux documents.	Unanimité																		
Convention de déneigement avec le département	D2024031109	Monsieur le maire expose au conseil municipal que le Conseil départemental propose une convention concernant les modalités de coopération entre le département du Puy-de-Dôme et la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS concernant l’exercice du service de viabilité hivernale sur leur domaine public routier respectif. Cette coopération s’étend durant la période hivernale, telle que fixée par le département du Puy-de-Dôme, ainsi que lors d’épisodes exceptionnels nécessitant des opérations de déneigement en dehors de cette période. Plus précisément, la convention définit les conditions dans lesquelles la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS et le département du Puy-de-Dôme autorisent l’autre partie à intervenir sur leur domaine public routier respectif afin de réaliser des prestations de viabilité hivernale. Elle est établie pour un an et sera reconduite tacitement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les modalités telles que définies dans la convention et autorise le maire à signer la convention avec le Conseil départemental.	Unanimité																		
Convention pour assistance technique eau avec VEOLIA	Non	Faute d’avoir pu l’étudier en détail et comparer avec la précédente, le conseil demande que cette question soit reportée à la prochaine réunion																			

QUESTIONS DIVERSES			
Réunion des MARSAC de France	Non	Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il a reçu un courrier concernant l'organisation de la rencontre des Marsac de France ; celle-ci pourrait avoir lieu le premier week-end de septembre. Pourrait-on être la commune organisatrice ? Jean-Luc BAYLE indique que ce n'est pas notre tour.	
Demande village de Rouville	D2024031110	Monsieur le maire expose au conseil municipal que les habitants de Rouville ont demandé à effectuer une coupe de bois (environ 25 m³) dans la parcelle sectionale cadastrée ZC 31, non soumise au régime forestier. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à cette demande.	Unanimité
Remboursement de frais à un particulier	D2024031111	Monsieur le maire expose au conseil municipal que monsieur BERTON, bénévole, a commandé et payé en ligne du matériel nécessaire à l'exposition photos car il ne trouvait pas ce papier spécial en magasin local. Etant donné que cette exposition restera dans les locaux communaux, il demande à être remboursé. La facture s'élève à 123.30 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant que cette dépense a été faite pour une exposition communale dans le cadre d'un bénévolat, accepte de rembourser à monsieur BERTON Gérard la somme de 123.30 €. Ce montant sera prévu au budget primitif.	Unanimité
Village de Suargues	Non	Monsieur le maire expose au conseil que les communes que monsieur Lucien BORDET ne souhaite plus être le référent du village de Suargues.	
Convention de fourrière	Non	Pour information, monsieur le maire fait part de la réception de la facture relative à la convention de fourrière passée avec le refuge LAASSI	
Demande de la communauté de communes	Non	Monsieur le maire expose au conseil que la communauté de communes demande de saisir le PDG d'EDF pour que l'ADUHME puisse avoir accès aux données des factures des communes sans quoi il est impossible d'établir les profils énergétiques des communes.	Alain MOLIMARD doit se renseigner auprès d'ALF

QUESTIONS DES CONSEILLERS			
QUESTIONS DANS LA SALLE			
Patrick FAURE- BRAC	Non	Remercie les services de la communauté de communes pour le changement du bac de compostage à Chadernolles.	

Séance levée à 22 heures 05.

Le maire,
Michel SAUVADE,

La secrétaire de séance,
Muriel DURET,